

Optimiser sa recherche de terres par une connaissance approfondie de la juridiction foncière

Objectifs

Pouvoir accéder au foncier en toute connaissance de cause.

Pré-requis

Pas de pré requis

Contenu

-Le statut du fermage (ordre public, définition, bail écrit, bail verbal, montant fermage, droit préemption, motifs de résiliation et non renouvellement encadrés...)

-D'autres contrats d'accès au foncier
Les baux de petites parcelles
Les locations annuelles
Les conventions pluriannuelles de pâturage ou d'exploitation
Les baux SAFER
Les conventions d'occupation précaire
Les prêts

-Le tribunal paritaire des baux ruraux:
Compétences et composition du tribunal.
Etapas de la procédure (saisine, conciliation, jugement, expertise).

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 28/02/2013

Tarifs

Adhérent 10€
Non adhérent 17/25€€
Non agricole 140€

Plus de renseignements

Elma Mathey
ADDEARG
20 route de Nîmes
30190 Saint Geniès de Malgoirès
04 66 63 18 89
addearg.formation@gmail.com

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

07 mars 2013
09:00 - 17:00 (7hrs)
Mairie
30190 Montignargues

Delphine Gavend, juriste du CAJ Rhône Alpes
Elma Mathey, animatrice ADDEARG

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)